

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIÈRES

2026058SANPGSE

Prestations de coordination pédagogique, et de développement de formations en échographie obstétricale et gynécologique

ARTICLE 1 – OBJET DU MARCHÉ

L'Université Paris Cité, en lien avec les équipes hospitalo-universitaires de la Maternité Port-Royal (AP-HP), développe une offre de formation continue de haut niveau en échographie obstétricale et gynécologique. Cette offre s'articule autour de deux axes principaux :

- Un Diplôme Interuniversitaire (DIU) d'échographie obstétricale, accueillant plus de 600 étudiants par an en France et à l'étranger ;
- Trois MOOCs en échographie obstétricale et gynécologique, diffusés sur la plateforme France Université Numérique (FUN).

Le présent marché a pour objet la réalisation de prestations d'ingénierie pédagogique, d'évaluation et d'accompagnement relatives :

- au Diplôme Interuniversitaire (DIU) d'échographie gynécologique et obstétricale ;
- aux formations internationales associées ;
- aux formations numériques de type MOOC diffusées sur la plateforme France Université Numérique (FUN) ou toute autre plateforme désignée par le pouvoir adjudicateur.

Le prestataire aura la responsabilité de la coordination pédagogique et organisationnelle de l'ensemble de ces formations, en présentiel et en distanciel, en France et à l'international.

ARTICLE 2 – PRESTATIONS RELATIVES AU DIPLÔME INTERUNIVERSITAIRE D'ÉCHOGRAPHIE OBSTÉTRICALE ET GYNÉCOLOGIQUE

Le titulaire assure l'ensemble des prestations de coordination pédagogiques, scientifiques et organisationnelles nécessaires au fonctionnement du Diplôme Interuniversitaire (DIU) d'échographie gynécologique et obstétricale organisé par l'Université Paris Cité.

Ces prestations comprennent la coordination pédagogique et organisationnel de la conception, la mise à jour, l'animation et l'évaluation des enseignements théoriques et pratiques destinés à un public national et international d'environ 600 stagiaires par an.

2.1 Ingénierie de la coordination pédagogique et production des contenus

Le titulaire assure la coordination pédagogique relative à la conception, la révision et l'actualisation de l'ensemble des ressources pédagogiques nécessaires au déroulement du DIU.

À ce titre, en lien avec les enseignants responsables du DIU, il réalise les supports de cours, les présentations pédagogiques, les référentiels d'évaluation, les cas cliniques, les exercices d'entraînement et tout document pédagogique nécessaire au bon déroulement de la formation.

Les contenus doivent intégrer les évolutions scientifiques, réglementaires et professionnelles applicables à l'échographie obstétricale et gynécologique.

Une attention particulière est portée aux thématiques relatives à la clarté nucale, à l'orientation anatomique en échographie, aux techniques de repérage spatial ainsi qu'à l'utilisation pédagogique de la simulation échographique.

L'ensemble des supports est remis sous format numérique modifiable.

2.3 Formation pratique et simulation

Le titulaire assure l'encadrement des formations pratiques réalisées sur échographes, simulateurs ou tout autre dispositif pédagogique utilisé dans le cadre du diplôme. À ce titre, il réalise les démonstrations techniques, supervise les mises en situation, accompagne les stagiaires dans leur progression et participe à l'amélioration continue des méthodes d'apprentissage par simulation.

Les prestations concernent notamment les solutions de simulation Medaphor, OPUS ou tout équipement équivalent utilisé par l'Université.

ARTICLE 3 – ÉVALUATION DES STAGIAIRES

En lien avec les responsables du DIU, le titulaire assure l'organisation pédagogique et scientifique des évaluations des stagiaires. Il élabore les scénarios d'évaluation, les référentiels de compétences et tout document **nécessaire aux enseignants** à l'évaluation des connaissances théoriques et pratiques.

Il participe à l'analyse des résultats et à la rédaction des rapports pédagogiques.

Évaluations sur simulateurs :

Le titulaire conçoit et met à jour les scénarios d'évaluation réalisés sur simulateurs. Il définit les critères de réussite, les indicateurs de performance, les seuils de validation et les modalités de restitution des résultats aux apprenants.

Il assure également l'analyse pédagogique des résultats obtenus et formule les recommandations nécessaires à l'amélioration des apprentissages.

ARTICLE 4 – DÉVELOPPEMENT, EXPLOITATION ET MAINTIEN EN CONDITION PÉDAGOGIQUE DES MOOCS

Le titulaire assure l'exploitation pédagogique de trois MOOCs consacrés à l'échographie obstétricale et gynécologique diffusés sur la plateforme France Université Numérique (FUN) ou toute autre plateforme désignée par le pouvoir adjudicateur.

Les prestations comprennent :

- la production et la mise à jour des contenus ;
- la rédaction des scripts de vidéos pédagogiques ;
- la conception des quiz et exercices ;
- la rédaction de cas cliniques interactifs ;
- l'actualisation des références scientifiques ;
- la validation scientifique des contenus avant mise en ligne ;
- l'intégration pédagogique des ressources dans les plateformes numériques.

Le titulaire garantit le maintien à jour de l'ensemble des modules actifs.

Animation pédagogique des MOOCs

Le titulaire assure l'accompagnement des stagiaires tout au long des sessions de formation.

À ce titre, il anime les forums de discussion, répond aux questions pédagogiques et scientifiques, modère les échanges, organise les webinaires prévus au calendrier pédagogique et met à disposition les ressources associées.

Le délai maximal de réponse aux questions des stagiaires est fixé à 72 heures ouvrées.

ARTICLE 5 – INTERNATIONALISATION ET DÉVELOPPEMENT DES FORMATIONS

Le titulaire participe au développement international des formations.

À ce titre, il assure :

- la traduction et l'adaptation des contenus pédagogiques en langue anglaise ;
- la validation scientifique des traductions ;
- l'adaptation des supports aux publics internationaux ;
- la coordination pédagogique avec les établissements partenaires ;
- la préparation et l'animation de formations réalisées à l'étranger.

Le titulaire réalise jusqu'à trois missions de coordinations pédagogiques internationales par an, comprenant la préparation des programmes, l'animation des enseignements, l'encadrement des ateliers pratiques et l'évaluation des compétences des participants.

ARTICLE 6 – LIVRABLES

Le titulaire remet notamment :

Livrable	Fréquence
----------	-----------

Supports de cours mis à jour	Annuelle
Scénarios de simulation	Selon besoin
Grilles d'évaluation	Selon session
Rapports d'examen	Après chaque session
Rapports d'activité	Trimestriels
Contenus MOOC actualisés	Annuels
Compte-rendu de séances de mooc	Après chaque séance (max 5 an)
Traductions validées	Selon besoin
Proposition de recommandation d'amélioration	Selon besoin

ARTICLE 7 – INDICATEURS DE PERFORMANCE

Le titulaire devra atteindre les objectifs suivants :

Indicateur	Cible / Objectif
Taux de satisfaction étudiants DIU sur la simulation	>= 80 %
Délai de réponse aux mails étudiants	<= 72 heures ouvrables
Taux de réussite aux examens simulateur	Suivi annuel
Nombre de modules MOOC mis à jour/an	100 % des modules actifs
Délai d'animation des forums MOOC	<= 72 heures
Nombre de webinaires organisés/an	Selon planning MOOC
Missions internationales réalisées	3/an conformément au programme

ARTICLE 8 – CONTRÔLE DES PRESTATIONS

Le pouvoir adjudicateur pourra :

- assister aux enseignements ;
- contrôler les contenus pédagogiques ;
- vérifier les livrables ;
- demander toute correction nécessaire ;
- refuser tout livrable ne respectant pas les exigences du présent CCTP.